



Économie Politique Internationale

Cahier de recherche 04-01

**LE NATIONALISME ÉCONOMIQUE DANS
L'ŒILLÈRE LIBÉRALE:
DE L'ANTITHÈSE AU FRÈRE ILLÉGITIME**

Éric Boulanger

Chercheur associé à Chaire Raoul-Dandurand en études
stratégiques et diplomatiques

Janvier 2004



Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succ. Centre-ville,
Montréal, H3C 3P8

Tel : (514) 987 3000 # 3910
<http://www.ceim.uqam.ca>

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'INTEGRATION CONTINENTALE
<http://www.unites.uqam.ca/gric>

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteur-e et ne reflètent pas nécessairement ceux du Groupe de Recherches sur l'Intégration Continentale (GRIC) ou des membres du Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM).

Du mercantilisme classique au *développementalisme* contemporain en passant par l'école historique allemande, il y a une pensée conductrice non libérale, non socialiste qui traverse les époques et les lieux pour y être à chaque fois influencée, quelque fois déterminée, voire contrôlée par les événements socio-économiques et politiques qui ont marqué l'évolution des grandes puissances et leurs relations commerciales et militaires. Cette pensée économique a pris plusieurs noms au fil des siècles, dont celui de nationalisme économique, lequel a été à la fois orienté pour répondre aux enjeux de puissance et de richesse et teinté vivement par l'expérience nationaliste et étatiste du XIX^e et XX^e siècle – l'apogée de la construction de l'État Nation.¹

Cet exposé tente un court historique de l'idée du nationalisme économique (NE) tel qu'elle est perçue par ses principaux théoriciens qui sont aussi, paradoxalement, ses principaux critiques et juges : les économistes libéraux (Kofman, 1997, p. 16 ; Buzan, 1984, p. 609). On ne vise pas à formuler une définition du NE, mais à présenter les obstacles à surmonter et les limites à dépasser pour saisir la valeur théorique, *sui generis*, du nationalisme économique, car dans ce contexte cognitif un peu invraisemblable, on distingue une histoire du NE, plus spécifiquement de ses idées et principes, colorée de préjugés, d'ignorance et de sérieuses carences qui ont souillé la théorisation de ce champ de pensée pour en faire un « virus » dangereux à la santé et au bon fonctionnement du capitalisme libéral (Crane, 1998).

Si cet aspect du NE est assez bien connu, en revanche ce qui l'est moins est l'articulation, depuis la fin de la Guerre froide et l'échec en parallèle de la pensée de gauche, d'une obscure herméneutique de la pensée économique non libérale, non socialiste. Il se produit actuellement un revirement qui, bien simplement, renie la singularité de la pensée du NE en la replaçant dans un paradigme libéral dorénavant en mesure d'englober des idées alternatives puisque la pureté du discours idéologique de la droite face au communisme n'est plus nécessaire. Ce courant n'est pas nouveau dans la mesure où certains libéraux, par exemple, tenaient pour acquis le caractère cosmopolite des idées économiques de Friedrich List en pleine Guerre froide (Droz, 1968) et d'autres utilisent depuis longtemps des outils économiques contemporains pour analyser la réalité économique pré-classique (Deane 1978). Ce qui est différent à l'heure actuelle est la propension à croire en une science économique, non seulement scientifique et pure, mais a-historique et a-sociale (Fine, 1997) qui ne laisse plus de place à des idées alternatives à moins qu'elles soient confinées à l'intérieur d'une « rivalité de libéralismes » (Richardson, 1997). Le paradigme libéral devient un vaste trou noir ou un énorme paradigme à l'intérieur duquel le changement n'est plus véritablement possible, ayant fait siennes les idées économiques alternatives. Mis à part le marxisme, il n'y a plus d'altérité à l'identité libérale. C'est ainsi que dans le paysage très vaste de l'histoire des idées économiques, la conception libérale du NE est passée d'une perspective contextuelle qui le plaçait dans une époque ou un phénomène particulier (la crise ou les « faiblesses » du libéralisme) à une perspective a-historique où le NE – vidé de sa substance historique et réintégré à l'intérieur du champ cognitif libéral – informe l'évolution hégémonique du paradigme libéral vers une seule et unique « vérité » scientifique.

¹ Titulaire d'un Ph.D. en science politique, Éric Boulanger est chercheur associé à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques. L'auteur remercie Marc-André Gagnon pour ses précieux commentaires.

AUX ORIGINES DU NATIONALISME ÉCONOMIQUE

L'économiste libéral, Michael Heilperin, affirme que l'expression « nationalisme économique » a été « employée et mise en lumière » pour la première fois par Leo Pasvolsky dans un livre intitulé *Economic Nationalism of the Danubian States* publié en 1928 par l'institut Brookings de Washington (Heilperin, 1963, p. 17 ; Pasvolsky, 1928). Cet ouvrage a marqué les analyses subséquentes sur le NE par le fait que l'auteur réduit cette « doctrine » aux facteurs et éléments qui ne concordaient pas avec la théorie libérale ou qui ne pouvaient pas être analysés par celle-ci (Kofman, 1990, p. 24 ; Pasvolsky, 1928 – le chapitre 30 en particulier), mais en retour l'auteur n'offre aucune définition arrêtée du concept, une malheureuse habitude dans les ouvrages de ce genre.²

Entre les années vingt et quarante, le NE est devenu un concept couramment analysé et représenté dans plusieurs ouvrages et manuels en économie, science politique et en histoire.³ La montée du nationalisme en Europe, la Grande Dépression, le démembrement de l'Empire austro-hongrois et la création de nouvelles nations ont tous été des facteurs stratégiques dans la popularité des études sur le nationalisme économique (Levi-Faur, 1997b, pp. 359-60 ; Kofman, 1990, pp. 22-7).

Après 1945, les études sur le NE ont surtout examiné les politiques économiques des pays en développement pour créer les conditions propices à leur décollage industriel. (Johnson, 1967a ; Golay *et al.*, 1969 ; Wirth, 1970 ; Tancer, 1976 ; Seers, 1983 ; Macesich, 1985 ; Burnell 1986). En s'inspirant principalement de l'ouvrage de Harry G. Johnson, ils perçoivent alors le NE d'un point de vue restrictif, essentiellement comme un outil de construction étatique, voire quelques fois comme le seul outil économique disponible pour un État « indigène » (certains préférant alors parler d'*indigénisme* afin d'accentuer l'omniprésence de la question raciale au sein du NE des pays en développement – Golay *et al.*, 1969).

Il faut noter que la rivalité entre l'Ouest capitaliste et l'Est socialiste a imposé des barrières énormes à la poursuite du développement théorique du NE et autres modèles de développement qui ne respectaient pas la dichotomie des relations internationales de la Guerre froide. Au-delà du socialisme et du capitalisme, il y avait un vide théorique sérieux (Lanciaux, 1997 ; Levi-Faur, 1997b ; Sakakibara, 1995, 1997). Le NE a disparu à toutes fins pratiques des manuels d'économie et de science politique (Levi-Faur, 1997b) sous l'influence hâtive notamment des critiques péjoratives de ce concept, forçant même un auteur à changer le titre de son ouvrage !⁴ Enfin, à partir des années soixante, les éléments habituellement associés au NE ont été repris dans les analyses du néomercantilisme lequel, habituellement mal compris, est alors accolé à la pensée de Keynes ou aux « économistes désillusionnés », tel que Karl Polanyi (Sylvan, 1981, pp. 381-3), ou bien encore est considéré comme la cause principale des déséquilibres

² Nous n'avons pas inclus dans cette analyse les références au nationalisme économique que nous trouvons dans les manuels sur l'histoire des idées économiques ou qui font la recension des grandes écoles de pensée. Mais comme on peut le remarquer à la lecture de l'analyse de Kevin Henley (1990, pp. 47-61) sur le sujet, ces ouvrages sont généralement écrits par des auteurs libéraux et leur lecture confirme les préjugés qu'ils portent aux théories économiques non libérales.

³ Voir les nombreuses références à la fin du texte.

⁴ C'est ainsi que l'ouvrage de Maurice Colbourne intitulé *Economic Nationalism*, publié pour la première fois en 1933, a été réédité pour la quatrième fois en 1935, mais cette fois-ci avec le titre *The Meaning of Social Credit*. Ce livre a d'ailleurs participé à l'expansion du mouvement du crédit social dans l'Ouest canadien.

commerciaux entre les États-Unis et plusieurs de ses alliés, en particulier le Japon (Katzenstein, 1978, pp. 16-21 ; Gagnon, 2002).

UNE DÉFINITION DU NATIONALISME ÉCONOMIQUE

Lorsqu'il s'agit d'offrir une définition du NE, plusieurs problèmes surgissent. Premièrement, mises à part quelques exceptions (Heilperin, 1963 ; H. Johnson 1967 ; Hieronymi, 1980 ; Kofman, 1997), les livres et manuels sur le thème du NE sont tous relativement âgés. Deuxièmement, l'histoire et l'analyse du NE ayant été faites généralement par des économistes libéraux, le NE est présenté, écrit George Crane, comme un « virus » qu'il faut certes expliquer, mais aussi, et surtout, « combattre » (1998, pp. 58-9 ; Gagnon, 2002). Le remède habituel est un retour à des principes libéraux « sains », en particulier dans le commerce international où le NE est la cause de tous les « maux », en particulier de l'effondrement économique de la planète (Kofman, 1990, pp. 24, 41 ; Salter, 1932). Également, en voyant la montée inexorable de l'impérialisme militaire, les économistes contemplant alors un retour au cosmopolitisme mythique du XIX^e siècle, allant même, à l'instar de l'économiste allemand Wilhelm Röpke, offrir comme alternative soit le libéralisme classique, soit le totalitarisme, l'autarcie et le collectivisme, les trois éléments fondamentaux du NE (Röpke, 1942). Troisièmement, l'analyse du NE porte principalement sur l'expérience européenne avec quelquefois des références aux États-Unis, au Canada et pays de l'Amérique latine. L'histoire du NE dans les pays asiatiques n'a jamais été faite dans une perspective qui favoriserait le développement d'une théorie du NE contemporain (Boulanger, 2002). Finalement, les ouvrages sur le NE sont moins intéressés par une forme de théorisation de ce phénomène que par la description de ses causes et effets.⁵ Les deux derniers points sont importants dans la mesure où, par exemple, il est impossible de comparer (et ainsi dissocier) le NE revanchard des pays sud-américains cherchant à mettre un terme aux injustices commises par les États-Unis et autres puissances coloniales (et qui n'a jamais véritablement amené sous une forme ou l'autre une prospérité croissante et abondante pour l'ensemble de la société) au NE des pays asiatiques, lesquels ont cherché, moins à se faire justice, qu'à conduire leur économie vers les sommets de la hiérarchie internationale des grandes puissances, laissant derrière eux un groupe important « d'anciens NPI » exclus dorénavant de la prospérité internationale.

Ainsi, l'absence d'une perspective théorique bloque, premièrement, la possibilité d'une analyse de l'évolution et de la transformation du NE à travers les âges et les lieux, et deuxièmement, ses liens (ou leur absence) avec d'autres écoles de la pensée économique. On compare donc un peu trop aisément le mercantilisme de la France colbertiste aux politiques nationalistes et impérialistes des années 1930-40 (Rappard, 1936 ; Valaskakis, 1971) ou à la planification centralisée de l'Union soviétique (Karcz, 1971). C'est ainsi que Silberner peut affirmer, bien simplement, que : « né de la guerre et vivant pour elle, le mercantilisme n'est au fond que la forme la plus ancienne du nationalisme économique » (1939, p. 22), alors que pour un autre, les « promoteurs du nationalisme économique » au Canada « sont tous des marxistes » (sic) (Doran, 1983). Toutes les

⁵ Les analyses de la pensée mercantiliste sont en fait beaucoup plus sophistiquées. Il est vrai que le NE est un problème contemporain que les auteurs libéraux veulent combattre, alors que pour le mercantilisme les auteurs écrivent au passé, l'urgence d'agir n'y est pas.

politiques qui ne sont pas de nature libérale sont alors insérées dans la définition du NE, d'où une confusion, par exemple, au point de vue de la planification centralisée, entre le type soviétique, dans une économie socialiste, et le type nationaliste dans une économie capitaliste. En conséquence, les définitions du NE sont habituellement vagues et imprécises, troublées par les différentes facettes que peut prendre ce phénomène.

Les différentes définitions libérales du NE se composent en général des éléments suivants. Le NE fait la promotion de l'autarcie ou de l'autosuffisance ; de la guerre, militaire et/ou commerciale ; de la richesse de l'État au détriment du bien-être individuel et des libertés fondamentales ; du collectivisme et du totalitarisme ; du protectionnisme et du contrôle du commerce extérieur. Ces éléments soulignent le dogmatisme de la pensée libérale qui donne au NE un caractère dangereux, manipulateur et antithétique aux « idéaux libéraux » de progrès, justice et richesse.

Autarcie et autosuffisance

La notion d'autarcie est au cœur des nombreuses définitions du NE. À l'instar de plusieurs autres auteurs, Charles Schrecker écrit que le phénomène économique le plus important de notre ère (les années trente) est « la tendance de chaque État individuellement de devenir le plus possible autosuffisant », d'atteindre « l'autarcie économique » (1934, p. 208 ; Salter, 1932 ; Simonds & Emeny, 1935 ; Rappard, 1936 ; Lorwin, 1945) ; une politique « parfaitement ridicule », selon T . E. Gregory, pour les nouveaux pays de l'Europe de l'Est et la grande majorité des nations faiblement développées (1931, p. 298). Heilperin trouve les racines du NE dans la théorie de « l'État commercial fermé » de Fichte. Il voit l'apogée du concept d'autarcie dans la *Théorie générale* de Keynes, un « adepte du mercantilisme et (...) sans s'en rendre compte (...) de Fichte » (sic), par sa défense de l'autonomie monétaire nationale (1963, chapitre 5). Harry Johnson de l'Université de Chicago écrit que les théories actuelles du développement sont essentiellement « autarciques, protectionnistes et centralistes ». Selon cet économiste néoclassique, les pays du Tiers Monde, indépendamment de leurs ressources naturelles, énergétiques et industrielles, cherchent à imiter les politiques autarciques des grandes puissances continentales que sont les États-Unis et l'URSS et qui ont pour leur part les ressources nationales nécessaires pour éviter de s'engager dans le commerce international (1967*b*, pp. 124-41). Une problématique qui par ailleurs avait déjà été utilisée pour expliquer le NE agressif de l'Allemagne et du Japon entre les deux guerres mondiales (Simonds & Emeny, 1935 ; Lorwin, 1945). Si dans les analyses du mercantilisme classique, l'autarcie est considérée comme un moyen pour accroître la puissance nationale et permettre la poursuite des conquêtes militaires et économiques, dans le NE, l'autarcie est considérée comme un objectif en lui-même et un but à atteindre. Dans un détournement de la logique mercantiliste, les spécialistes du NE perçoivent l'autarcie comme une politique belliciste parce qu'elle requiert, pour être atteinte, une expansion territoriale par la force (Rappard, 1936, pp. 85-9 ; Silberner, 1939, pp. 94-9). L'autarcie est encore perçue aujourd'hui comme étant la raison d'être du néomercantilisme, surtout qu'elle est considérée dans son sens le plus simple, c'est-à-dire la fermeture totale de l'espace économique national au commerce extérieur (Bradford, 1990, pp. 32-3).

Guerre militaire, guerre commerciale

Ainsi, un second élément du nationalisme économique s'inscrit en opposition au pacifisme libéral dans la mesure où ce phénomène est de nature belliciste, qu'il est la cause et la conséquence des conflits inter-étatiques. La guerre est mise en relation avec la poursuite de l'autarcie. Heilperin écrit que « pour de nombreux gouvernements qui envisagent une guerre d'agression, l'autarcie est un prélude à la conquête, tandis que la conquête (...) est un moyen de réaliser l'autarcie » (1963, p. 20). Rappard, écrit également, « une politique qui vise à l'autarcie nationale, une politique née de la guerre, une politique menaçante pour la paix, tel nous apparaît en résumé le nationalisme économique » (cité dans Silberner, 1939, p. 121). Hertz décrit les conséquences du démantèlement de la « communauté » des États du Danube et la montée du NE en ces termes: « La coopération de dix nations, la division du travail en accord avec la rationalité économique, l'échange mutuellement bénéfique de biens, de travail et de capitaux ont été abandonnés au profit d'une guerre économique constante et totale dont l'ambition est une expansion très large de l'autosuffisance et l'exploitation impitoyable de la puissance économique au détriment des nations les plus faibles » (Hertz, 1947, pp. 55-6). Enfin, pour Arthur Salter, au XX^e siècle les guerres ne tirent plus leurs origines de la compétition entre dynasties et religions, mais entre les nationalismes économiques et politiques (Salter, 1932, p. 16).

Richesse et puissance nationales contre l'individu

La richesse et la puissance de la nation sont aussi considérées comme des objectifs politiques fondamentaux du NE au détriment du bien-être des individus. Gregory écrit : « Le nationalisme économique est, selon moi, une vision selon laquelle l'objet de la diplomatie dans les affaires économiques est l'accroissement de la puissance nationale plutôt que l'amélioration du bien-être d'une société donnée » (1931, p. 289). Il reconnaît une politique qui augmente la puissance économique d'un État peut aussi engendrer un certain bien-être pour la société, mais s'il y a une opposition entre les deux objectifs, les défenseurs du NE choisiront « la poursuite, comme une fin en soi, de la puissance économique de l'État » (p. 290). Kahan critique le NE « radical » du XX^e siècle sur la base qu'il fait faussement croire, « à la suite des enseignements de l'école historique allemande », que les lois naturelles de l'économie peuvent être transformées par l'homme et déterminées collectivement, pour satisfaire autant la richesse de la nation que celle des individus. C'est croire faussement selon lui que ce qui est « bon pour American Motors » l'est aussi, non seulement pour les États-Unis, mais également pour le grand public américain (Kahan, 1967b).

En s'inspirant de Pasvolsky (1928, pp. 550-5), Kahan poursuit en affirmant que le NE s'est radicalisé après la Première Guerre mondiale avec l'intensification des liens entre l'industrialisation et le nationalisme. Alors qu'au XIX^e siècle le protectionnisme cherchait à protéger l'industrie nationale selon le principe de l'industrie dans l'enfance, le nationalisme économique du XX^e siècle recherche l'autarcie et, par le fait même, une industrialisation intensive de l'économie sous l'impulsion de l'État, dans tous les secteurs stratégiques (l'industrie lourde, l'agriculture, le secteur manufacturier). Pour Edward Mead Earle, « considérer la richesse comme une fin en soi, c'est le comble de l'absurdité », mais logique du point de vue politique lorsque la vie économique est mobilisée à des fins militaires. La guerre est une loi inhérente à tous les systèmes

économiques – pas seulement au mercantilisme – qui considèrent que la richesse nationale est plus importante que le « bien-être individuel » (1980 [1943], pp. 142-3).

Totalitarisme et collectivisme

Earle écrit également que « l'État mercantiliste – comme l'État totalitaire du XX^e siècle – était protectionniste, autarcique, expansionniste et militaire » (p. 142). C'est dans cette perspective que les études portant sur le NE présentent celui-ci par le truchement du rôle « négatif » de l'État dans l'économie et sa domination de la société. À la différence du mercantilisme, les actions de l'État passent par le biais de la planification économique « moderne » dans laquelle il contrôle tous les aspects de l'économie, « mobilisée à des fins politiques ». Heilperin voit dans le NE un système autarcique fondé sur le collectivisme et le totalitarisme. Le collectivisme est « une conception de la société plaçant la collectivité au sommet de toutes les valeurs sociales et lui subordonnant tous les individus qu'elle comprend » (1963, p. 31). Le collectivisme et le NE rejettent les libertés individuelles : les forces naturelles du marché ne peuvent donc plus régulariser les échanges et seront alors remplacées par une planification économique centralisée, dirigée par l'État et imposée à toute la société. Il écrit donc « c'est parce que le collectivisme appelle l'étatisme et la planification centrale qu'à l'âge des États nationaux souverains, il est devenu la force exerçant la poussée la plus considérable derrière le nationalisme économique ». Cette force, poursuit-il, « est extraordinairement dangereuse pour la paix et la liberté ainsi que pour le bien-être de tous les hommes » (pp. 45-6). Le collectivisme et l'autarcie impliquent aussi une forme de discrimination envers le monde extérieur et font de l'État nationaliste un « État racial » défendant la supériorité d'une nation sur une autre ou d'un groupe sur un autre (Lorwin, 1945, p. 220). Le NE, explique Gregory, est fondamentalement raciste, « parce qu'il augmente la puissance économique d'un peuple et affaiblit celle d'une entité étrangère » (...) « que celle-ci soit à l'intérieur ou l'extérieur du territoire national » (1931, p. 290). Selon Johnson, le NE des pays en développement se traduit par l'accroissement de la richesse d'une classe sociale particulière profitant du transfert de la propriété et des postes économiques contrôlés auparavant par les étrangers. La perte d'efficacité est évidente mais sera compensée par une « richesse psychologique », opposée à la rationalité du marché, qui est celle de contrôler les choix économiques de la nation. Ceux-ci se feront sur une base « symbolique », la promotion des secteurs de l'automobile ou de l'acier par exemple, sans reconnaître « l'invalidité purement économique » de ces choix (1967*b*, pp. 1-16). Dans la même veine, Albert Breton décrit le nationalisme politique comme ayant une fonction purement économique, celle de favoriser la richesse et le prestige de la classe dominante d'un groupe ethnique au détriment d'un autre groupe (Breton, 1964, pp. 376-80). Au Québec, par exemple, la nationalisation de l'électricité peut ainsi être interprétée comme le transfert à la bourgeoisie francophone du pouvoir économique anglophone.

Protectionnisme et contrôle du commerce extérieur

Enfin, le protectionnisme – l'enfant illégitime du libéralisme à qui on lui réserve la tâche de protéger la jeune industrie – est perçu dans le NE comme une politique de protection de l'ensemble de l'économie contre la concurrence étrangère et vise (au contraire de la théorie libérale) à diminuer, voire arrêter les échanges commerciaux entre

les nations (Simonds & Emeny, 1935). Le protectionnisme est alors présenté comme un moyen pour atteindre l'autarcie (Kofman, 1997, p. 31). Lorwin suggère également que le misérabilisme des masses amené par le protectionnisme force la création de blocs économiques exclusifs et favorise les conflits militaires pour le contrôle des ressources et des marchés (1945, p. 220). Associé à l'autarcie et à la diminution de la richesse mondiale, le protectionnisme vise simplement, selon Gregory, à assurer l'autosuffisance en cas de guerre (1931, pp. 292-3). Une guerre, faut-il le noter, née de la politique commerciale agressive du NE forçant même les États libéraux à se défendre par les mêmes « armes » et à adopter comme le reste du monde des politiques économiques belliqueuses (Rappard, 1936). Finalement, sans aller aussi loin, c'est ainsi qu'un ouvrage didactique sur le contrôle par le gouvernement canadien des flux d'investissements étrangers (américains, plus particulièrement) présente le NE comme une politique incapable de discriminer entre les aspects négatifs et positifs d'une politique commerciale (Riddell, 1969).

VERS UNE THÉORIE DU NATIONALISME ÉCONOMIQUE ?

La principale déficience des analyses du NE réside dans l'absence d'une conceptualisation de ce courant de pensée qui prendrait en considération l'évolution du système économique international et de la relativité des schémas de pensée économique. Robert Gilpin, l'un des rares contemporains à parler du NE comme le troisième paradigme de la science économique, ne fait aucun effort pour l'actualiser et le théoriser, faisant reposer son analyse sur à peine quelques textes « classiques » (Gilpin, 1987).

À l'instar des analyses libérales du mercantilisme, on souligne l'absence d'un corpus théorique dans le NE, préférant parler d'un « ensemble d'essais et dispositions de l'esprit plutôt d'un corpus cohérent et systémique de théories économiques » (Gilpin, 1987, p. 31), et ignorant ainsi l'évolution théorique et pratique d'un large segment de la pensée économique moderne et ses influences sur la pratique et les politiques économiques contemporaines. Une perspective remontant en fait à l'analyse du mercantilisme réalisée par Adam Smith qui considérait cette pensée comme étant simplement pré-scientifique. À travers les siècles, les disciples de Quesney et Smith – qui ont vu en eux les pères de la science économique moderne – ont entretenu ces préjugés scientifiques à l'égard du mercantilisme et du NE (Buck, 1964 ; Spengler 1970 ; Gagnon 2002). C'est ainsi qu'on peut tirer le sophisme suivant de l'analyse faite par Emmanuel Rappard sur le caractère non scientifique du NE (1936, p. 76) :

- Le nationalisme économique est l'antithèse du libéralisme économique et politique.
- Le libéralisme économique et politique est conforme aux exigences scientifiques et à l'objectivité du libéralisme intellectuel.⁶

⁶ Pour Rappard, le libéralisme intellectuel signifie « que l'esprit absolu et impartial de la liberté intellectuelle est le seul et véritable esprit de la recherche scientifique ». En plus d'être non scientifique, le

- Le nationalisme économique n'est donc pas scientifique.

Certes, le NE est perçu différemment du mercantilisme dans la mesure où celui-ci n'avait pas comme objectif une industrialisation aussi intense qu'au XX^e siècle et devait son fonctionnement à une croyance chrysohédonique marquée au sceau de l'ignorance.⁷ Cependant, les causes et les conséquences du NE et du mercantilisme sont toujours identiques, à la différence que dans le cas du NE elles sont plus « dangereuses » du fait qu'elles remettent en question le système libéral pacificateur édifié au long du XIX^e siècle. Bref, le NE est considéré comme l'antithèse du libéralisme, son côté sombre, la conséquence et/ou la cause du rejet de l'axiome libéral de la paix et du commerce.

Finalement, pour les auteurs libéraux, discuter de la guerre est quelque chose d'anormal. Le politique ne fait pas partie de l'analyse économique (Hobsbawm, 1992, pp. 42-4), sauf lorsqu'il s'agit d'étudier le NE. Comme le fait remarquer François Perroux, « la guerre impose des problèmes bannis, ordinairement, du champ de la pensée économique ». Le libéralisme « voit dans la guerre un accident étranger au système économique et qui doit être évité par la sagesse de l'homme d'État. (...) Plus la vie économique se distingue de la politique, plus elle aurait de chances de se déployer sans conflits irréparables. (...) Les moyens de l'enrichissement par le marché et ceux de la sécurité et de la puissance pourraient être considérés comme tout à fait séparés » (Perroux, 1992, p. 437). C'est ainsi que Silberner divise en deux sections l'introduction de son manuel sur les questions de paix et guerre dans la théorie économique : le « bellicisme des mercantilistes » et le « pacifisme des libéraux » (1957). Une dichotomie qui est encore respectée aujourd'hui : Robert Reich, dans son ouvrage *The Work of Nations*, s'efforce de parler d'un « nationalisme économique positif », et ce, même s'il considère que le nationalisme n'est pas étranger à la démocratie et au bien-être des individus (Reich, 1991, p. 311). Ce concept a une connotation péjorative et une distinction doit être faite, à l'instar du mercantilisme, entre un NE « bienveillant » et un NE « malveillant ». Le premier serait « défensif » et « minimal », donc légitime et le second, « offensif » et « expansionniste », donc illégitime et dangereux (Gilpin, 1987, pp. 31-2).

Depuis quelques années, des ouvrages ont abordé le thème du NE dans le cadre d'un regain d'intérêt pour l'analyse du nationalisme en général. Influencés également par une nouvelle attention scientifique portée au mercantilisme classique (Larrère, 1992 ; Magnusson, 1995), ces ouvrages portent un nouveau regard sur le NE en s'éloignant des analyses libérales et de leurs préjugés teintés d'arrogance et en tentant de le présenter selon un point de vue favorisant sa compréhension théorique. Une histoire à suivre qui débouchera peut-être sur une théorie contemporaine du nationalisme économique (Garon, 2002 ; Greenfeld, 2001 ; Frank, 1999 ; Crane, 1998 ; Levi-Faur, 1997b ; Kofman, 1997, 1990).

Mais cet effort de théorisation se heurte, non seulement aux préjugés traditionnels associés au NE (en particulier l'idée selon laquelle un groupe ou un pays sera toujours la

NE est « intolérant » soutient-il, dans la mesure où il remet en question cet esprit libéral de la recherche scientifique (pp. 76-77).

⁷ Une « croyance chrysohédonique » est en fait la « conviction que l'or et l'argent sont les seules richesses réelles » (Larrère, 1992, p. 95).

victime du NE d'un autre groupe social ou d'un autre pays – Kofman, 1997 ; Frank 1999) et entretenus par les auteurs libéraux (Trevor, 2001), mais aussi à un mouvement néo-libéral de ré-interprétation de l'histoire des idées économiques qui cherche à recréer le libéralisme, non pas pour en renforcer les fondements épistémologiques et normatifs, mais pour en faire un empire de la « pensée unique » ou de la « pensée zéro » (Todd, 1998) en mesure d'offrir une réponse « scientifique » et universelle à toutes les anomalies, singularités et exceptions de la vie économique et politique (Gioia, 2000 ; Margerum Harlem, 1999 ; Pearson, 1999 ; Ekelund & Tollison, 1997). Si les économistes libéraux des années soixante (Breton, Johnson et Karcz) ont cherché à montrer à l'intérieur d'un modèle scientifique, à la fois, l'inefficacité, voire le gaspillage du NE en ressources humaines et capitalistes, et son caractère non théorique, aujourd'hui des économistes ont dissous ce courant de pensée dans un vaste paradigme libéral qui fait abstraction de plus de trois quarts de siècle de débats économiques et politiques et, convergence oblige, retrouve dans le mercantilisme ou le NE une bonne dose d'éléments théoriques (!) en mesure de les rapprocher du paradigme libéral.

On doit noter notamment un courant herméneutique de l'histoire des idées qui s'attaque au nationalisme économique, à l'école historique allemande et au mercantilisme classique en faisant sauter les barrières spatio-temporelles entre le libéralisme et les autres paradigmes économiques non socialistes. Inspirés par la pensée de Francis Fukuyama (1992) sur la fin de l'histoire, plusieurs sont en train de réécrire les annales des idées économiques en présentant par exemple l'école historique allemande comme une simple « mise au point d'un programme de recherche différent, tendant à se différencier non de l'école classique en tant que telle, mais de certaines orientations qui avaient prévalu, en particulier sur le plan des rapports entre théorie et réalité et entre individu et institution » (V. Gioia, 2000, pp. 30-70). Ce programme de recherche ne serait plus que le précurseur de la théorie du développement des années 1950 et l'opposition conjointe du libéralisme et du NE à la pensée socialiste et communiste réunirait leurs aspects normatifs. Il est dorénavant possible, selon l'économiste Elsa Assidon, d'entreprendre une synthèse des politiques à long terme du développement « réductrices d'incertitudes » et les théories dominantes du libre marché dans le cadre démocratique des droits de l'homme, tout en étant en mesure de banaliser le rôle de l'État dans la prospérité et la richesse nationales (Assidon, 2000).

Par ailleurs, le célèbre conflit de méthodologie entre Gustav Schmoller (1884) de l'école historique allemande et le libéral Carl Menger, fondateur de l'école marginaliste autrichienne, aurait été un « faux débat » lié à leur entêtement respectif à reconnaître le côté scientifique de la théorie de son opposant, lorsqu'en fait cette polémique était le reflet d'un conflit plus large entre deux visions diamétralement opposées de l'économie et de l'État (l'universalisme par opposition au particularisme des lois économiques). Friedrich List devient un « théoricien libéral de la diversité » ou un « économiste culturel » (Pearson, 1999 ; Margerum Harlen, 1999) critique de la théorie des avantages comparatifs ou bien encore un promoteur du libre-échange (mais sans reconnaître que le libre-échange, pour List (1841), est un outil à la puissance économique nationale et n'a rien à voir avec l'harmonie des intérêts ou l'avantage comparatif de Ricardo). Finalement, la question de l'unité d'analyse et des débats qui l'entoure (l'espace économique national au lieu du marché autorégulateur) est évacuée pour faire place à une différenciation structurelle dans le rôle des institutions locales dans le développement économique puisqu'une idée ne pouvant précéder la réalité, mais seulement l'influencer *ex post*, la théorie libérale est l'expression de l'autorégulation naturelle du marché et le

mercantilisme, une théorie *ex post* exprimant l'incompréhension du fonctionnement de l'économie à une certaine époque (Ekelund & Tollison, 1997).

C'est ainsi qu'une révision honnête et scientifique du NE doit répondre à la tentative hégémonique des libéraux de non seulement critiquer le caractère scientifique de la théorie, mais sa propre existence et expérience historiques. Cette révision devra donc avoir deux points de départ. Premièrement, la falsification des arguments libéraux sur le NE. Cette tâche n'a pas encore été faite, sauf partiellement dans quelques articles et ouvrages (Mayall, 1990 ; Kofman, 1997 ; Levi-Faur, 1997*a*, 1997*b* ; Crane, 1998 ; Greenfeld, 2002), et devra tenir compte de l'évolution de la pensée du NE au XX^e siècle et ses liens avec les autres écoles de pensée comme le (néo) mercantilisme, l'école historique allemande, l'étatisme et le *développementalisme*. Deuxièmement, une mise au point devra avoir lieu sur les différences paradigmatiques entre, d'une part, le libéralisme et le marxisme et, d'autre part, l'économie nationale ou entre la pensée de leur père fondateur respectif, Adam Smith, Karl Marx et Friedrich List, mais tout en gardant à l'esprit leurs influences mutuelles, leur évolution et les effets de retour de leur propagation à l'ensemble du système international sur les diverses perspectives théoriques de l'économie politique.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- ASSIDON, Elsa, « L'émergence d'un nouveau domaine : l'économie du développement », in Alain BÉRAUD & Gilbert FACCARELLO (dir), *Nouvelle histoire de la pensée économique*, Tome III, *Des institutionnalistes à la période contemporaine*, Paris, La Découverte, 2000, pp. 487-515.
- BOULANGER, Éric, « Le nationalisme économique dans la pensée et les politiques publiques du Japon : particularisme, pragmatisme et puissance », GRIC, Cahier de recherche # 02-02, février 2002, 57p.
- BRADFORD, Colin I., « Policy Interventions and Markets : Development Strategy, Typologies, and Policy Options », in Gary GEREFFI & Donald L. WYMAN (dir), *Manufacturing Miracles : Paths of Industrialization in Latin American and East Asia*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- BRETON, Albert, « The Economics of Nationalism », *Journal of Political Economy*, vol. 72, n° 4, août 1964, pp. 376-386.
- BUCK, Philip W., *The Politics of Mercantilism*, New York, Octagon Books, 1964.
- BUZAN, Barry, « Economic Structure and International Security : The Limits of the Liberal Case », *International Organization*, vol. 38, n° 4, automne 1984, pp. 597-624.
- BURNELL, Peter J., *Economic Nationalism in the Third World*, Sussex, Harvester Press, 1986.
- COLBOURNE, Maurice, *Economic Nationalism*, Londres, Figurehead, 1933.
- COLBOURNE, Maurice, *The Meaning of Social Credit*, Londres / Edmonton, Figurehead / The Social Credit Board, 1935 (4^e édition de *Economic Nationalism*, 1933)
- CRANE, George T., « Economic Nationalism : Bringing the Nation Back In », *Millennium*, vol. 27, n° 1, 1998, pp. 55-75.
- DEANE, Phyllis, *The Evolution of Economic Ideas*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978.
- DORAN, Charles F., *Economic Interdependence, Autonomy, and Canadian / American Relations*, Montréal, Institut de recherches politiques, 1983.
- DROZ, Jacques, *Histoire des doctrines politiques en Allemagne*, Paris, P.U.F. (coll. Que sais-je ?) 1968.
- EARLE, Edward Mead, « Adam Smith, Alexander Hamilton, Friedrich List : les fondements économiques de la puissance militaire », in E. M. EARLE (dir), *Les maîtres de la stratégie*, Tome 1, Paris, Flammarion, 1980 [1943], pp. 141-178.

- EKELUND, Robert B. Jr. & Robert D. TOLLISON, « On Neo-institutional Theory and Pre-Classical Economics : Mercantilism Revisited », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 4, n° 3, automne 1997, pp. 375-399.
- FINE, Ben, « The New Revolution in Economics », *Capital & Class*, n° 61, printemps 1997, pp. 143-148.
- FUKUYAMA, Francis, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992.
- GAGNON, Marc-André, « Mercantilisme », in Alex MACLEOD, Evelyne DUFAULT & F. Guillaume DUFOUR (dir), *Relations internationales : théories et concepts*, Montréal, Athéna, 2002, pp. 96-99.
- GARON, Sheldon, « Saving for “ My Own Good and the Good of the Nation ” : Economic Nationalism in Modern Japan », in Sandra WILSON (dir), *Nation and Nationalism in Japan*, Londres, Routledge, 2002, pp. 97-114.
- GILPIN, Robert, *The Political Economy of International Relations*, Princeton, Princeton University Press, 1987.
- GIOIA, Vitantonio, « L'école historique allemande d'économie », in Alain BÉRAUD & Gilbert FACCARELLO (dir), *Nouvelle histoire de la pensée économique*, Tome III, *Des institutionnalistes à la période contemporaine*, Paris, La Découverte, 2000, pp. 30-73
- GOLAY, Frank H., Ralph ANSPACH, M. Ruth PFANNER & Elizer B. AYAL, *Underdevelopment and Economic Nationalism in Southeast Asia*, Ithaca, Cornell University Press, 1969.
- GREENFELD, Liah, *The Spirit of Capitalism : Nationalism and Economic Growth*, Cambridge, Harvard University Press, 2001.
- GREGORY, Theodore E., « Economic Nationalism », *International Affairs*, vol. 10, n° 3, mai 1931, pp. 289-306.
- HEILPERIN, Michael A., *Le nationalisme économique*, Paris, Payot 1963 [1960].
- HENLEY, Kevin, *La doctrine du nationalisme économique au Canada central, 1846-1885*, Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1990.
- HERTZ, Frederick, *The Economic Problem of the Danubian States : A Study in Economic Nationalism*, Londres, Victor Gollancz, 1947.
- HIERONYMI, Otto (dir), *The New Economic Nationalism*, New York, Preager, 1980.
- HOBBSBAWM, Eric, *Nations et nationalismes depuis 1780 : programme, mythe et réalité*, Paris, Gallimard, 1992 [1990].
- JOHNSON, Harry G., « A Theoretical Model of Economic Nationalism in New and Developing States », in H. G. JOHNSON (dir), *Economic Nationalism in Old and New States*, Chicago, The University of Chicago Press, 1967a, pp. 1-16.

- JOHNSON, Harry G., « The Ideology of Economic Policy in the New States », in H. G. JOHNSON (dir), *Economic Nationalism in Old and New States*, Chicago, The University of Chicago Press, 1967b, pp. 124-141.
- KAHAN, Arcadius, « Nineteenth-Century European Experience with Policies of Economic Nationalism », in H. G. JOHNSON (dir), *Economic Nationalism in Old and New States*, Chicago, The University of Chicago Press, 1967, pp. 17-30.
- KARCZ, Jerzy F., « Reflections on the Economics of Nationalism and Communism in Eastern Europe », *East European Quarterly*, vol. 5, n° 2, 1971, pp. 232-259.
- KATZENSTEIN, Peter J., « Introduction : Domestic and International Forces and Strategies of Foreign Economic Policy », in P. J. KATZENSTEIN (dir), *Between Power and Plenty : Foreign Economic Policies of Advanced Industrial States*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1978, pp. 3-22.
- KOFMAN, Jan, *Economic Nationalism and Development : Central and Eastern Europe Between the Two World Wars*, Boulder, Westview Press, 1997 [1992].
- KOFMAN, Jan, « How to Define Economic Nationalism ? A Critical Review of Some Old and New Standpoints », in Henryk SZLAJFER (dir), *Economic Nationalism in East-Central Europe and South America*, Genève, Librairie Droz, 1990, pp. 17-54.
- LANCIAUX, Bernadette, « Post-Imperialism and the Promotion of a Japanese Model of Economic Development », *Journal of Economic Issues*, vol. 31, n° 2, juin 1997, pp. 473-479.
- LARRÈRE, Catherine, *L'invention de l'économie au XVIII^e siècle : du droit naturel à la physiocratie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.
- LEVI-FAUR, David, « Friedrich List and the Political Economy of the Nation-State », *Review of International Political Economy*, vol. 4, n° 1, 1997a, pp. 154-178.
- LEVI-FAUR, David, « Economic Nationalism : From Friedrich List to Robert Reich », *Review of International Studies*, vol. 23, n° 3, juillet 1997b, pp. 359-370.
- LIST, Friedrich, *Système national d'économie politique*, Paris, Gallimard, 1998 [1841].
- LORWIN, Lewis L., *Time for Planning : A Social-Economic Theory Program for the Twentieth Century*, New York, Harper & Brothers Publishers, 1945.
- MAYALL, James, *Nationalism and International Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- MACESICH, George, *Economic Nationalism and Stability*, New York, Praeger, 1985.
- MAGNUSSON, L., *Mercantilism*, Londres, Routledge, 1995.
- MARGERUM HARLEM, Christine, « A Reappraisal of Classical Economic Nationalism and Economic Liberalism », *International Studies Quarterly*, vol. 43, n° 4, décembre 1999, pp. 733-744.

- PASVOLSKY, Leo, *Economic Nationalism of the Danubian States*, Washington D.C., The Brookings Institution, 1928.
- PEARSON, H., « Was There Really a German Historical School of Economics ? », *History of Political Economy*, vol. 31, n° 3, automne 1999, pp. 547-562;
- PERROUX, François, « L'économie au XX^e siècle », *Oeuvres Complètes*, Tome 5, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 1992 [1969].
- RAPPARD, William Emmanuel, « Economic Nationalism », *Authority and the Individual* (Harvard Tercentenary Conference of Arts and Sciences), Cambridge, Harvard University Press, 1936, pp. 74-112.
- REICH, Robert B., *The Work of Nations : Preparing Ourselves for 21st-Century Capitalism*, New York, Vintage Books, 1992.
- RESZLER, André, « Nationalism : Notes Towards a Reappraisal », in Otto HIERONYMI (dir), *The New Economic Nationalism*, New York, Praeger, 1980.
- RICHARDSON, James L., « Contending Liberalisms : Past and Present », *European Journal of International Relations*, vol. 3, n° 1, mars 1997, pp. 5-33
- RIDDELL, Barry, *Economic Nationalism*, Toronto, Maclean-Hunter, 1969.
- RÖPKE, Wilhelm, *International Economic Disintegration*, Londres, William Hodge and Company, 1942,
- SAKAKIBARA, Eisuke, « Globalization amid Diversity », in Louis EMMERIJ (dir), *Economic and Social Development into the XXI Century*, Washington D. C., Inter-American Development Bank, 1997, pp. 41-47.
- SAKAKIBARA, Eisuke, « The End of Progressivism », *Foreign Affairs*, vol. 74, n° 5, septembre-octobre 1995, pp. 9-13.
- SALTER, Arthur, « The Future of Economic Nationalism », *Foreign Affairs*, vol. 11, n° 1, octobre 1932, pp. 8-20.
- SCHMOLLER, Gustav, *The Mercantile System and Its Historical Significance*, New York, Augustus M. Kelly, 1967 [1884].
- SCHRECKER, Charles, « The Growth of Economic Nationalism and Its International Consequences », *International Affairs*, vol. 13, n° 2, mars 1934, pp. 208-225.
- SEERS, Dudley, *The Political Economy of Nationalism*, Oxford, Oxford University Press, 1983.
- SILBERNER, Edmond, *La guerre et la paix dans l'histoire des doctrines économiques*, Paris, Sirey, 1957.

- SILBERNER, Edmond, *La guerre dans la pensée économique du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, Librairie du Recueil Sirey, 1939.
- SIMONDS, Frank H. & Brooks EMENY, *The Great Powers in World Politics : International Relations and Economic Nationalism*, New York, American Book Company, 1935.
- SPENGLER, J., « Mercantilistes, physiocrates et théories de la croissance » in B. F. HOSELITZ *et al.*, *Théories de la croissance économique*, Paris, Dunod, 1970. pp.
- SYLVAN, David J., « The Newest Mercantilism », *International Organization*, vol. 35, n° 2, printemps 1981, pp. 375-393.
- TANCER, Shoshana B., *Economic Nationalism in Latin America : The Quest for Economic Independence*, New York, Praeger, 1976.
- TODD, Emmanuel, *L'illusion économique : essai sur la stagnation des sociétés développées*, Paris, Gallimard, 1998.
- TREVOR, Malcolm, *Japan : Restless Competitor. The Pursuit of Economic Nationalism*, Surrey, Curzon Press, 2001.
- VALASKAKIS, Kimon, *Economic Nationalism and French Trade, 1870-1914*, Le Caire, Les Éditions Scientifiques, Office des Publications, 1971.
- WIRTH, John D., *The Politics of Brazilian Development, 1930-1954*, Stanford, Stanford University Press, 1970.